

Natura 2000 dans le Vexin français

Parc naturel régional du Vexin français

Edito

Adoptée en 2021, la stratégie nationale pour les aires protégées a pour ambition de protéger 30 % du territoire national. Nos trois sites Natura 2000, une des richesses de notre territoire, sont d'ores et déjà intégrés au réseau des aires protégées. Mais le travail en cours sur ce dossier permettra d'inscrire pour les préserver de nouvelles « pépites » locales voire d'agrandir le périmètre de certains sites Natura 2000 pour les y accueillir. Le Parc, qui est le gestionnaire historique Natura 2000, comme les élus concernés œuvrent depuis de nombreuses années pour que ces espaces demeurent les « réservoirs » exemplaires d'une biodiversité parfois unique en Ile-de-France, et ne peuvent que se réjouir de cette reconnaissance nationale. Nous avons, cependant, toujours besoin de vous, habitants, promeneurs, propriétaires pour nous aider à protéger, restaurer et valoriser les milieux tout en préservant les espèces.

Je profite de cet éditto pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle chargée de mission Amélie Collignon.

Dominique HERPIN-POULENAT,
présidente du Comité de Pilotage du site Natura 2000
« Coteaux et boucles de la Seine »

Actualités

Le Document d'Objectifs (DOCOB) est un document de diagnostic et d'orientation pour la gestion de chaque site Natura 2000. Il peut être actualisé ou révisé si nécessaire (nouveaux objectifs à prendre en compte, modification de périmètre, découverte de nouvelles espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire...).

C'est le cas pour le DOCOB du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents », dont la révision, entamée en 2021, fait suite à une extension de périmètre validée en 2018. Le nouveau DOCOB est aujourd'hui bien avancé grâce au travail de Chloé Ball, qui a rejoint le Parc pendant 6 mois pour cette mission. Une fois le premier jet du document terminé, il sera présenté aux différents groupes d'acteurs, aux services instructeurs ainsi qu'au COPIL afin de recueillir leurs avis et remarques.

Retrouvez toutes les actualités et informations sur les sites Natura 2000 du Vexin sur :

<http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/>



Vue sur les pitons crayeux de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine

Une autre vie s'invente ici

La gestion pour restaurer les milieux et préserver les espèces

Pour atteindre les objectifs de conservation des écosystèmes des trois sites Natura 2000 gérés par le Parc, la mise en place d'actions de gestion est nécessaire, et passe notamment par la signature de contrats Natura 2000. En effet, les propriétaires (publics ou privés) ou les gestionnaires de parcelles naturelles situées dans le périmètre d'un site peuvent s'engager sur un contrat, d'une durée minimale de 5 ans, permettant de réaliser des actions prévues par le Document d'Objectifs en faveur des milieux ou des espèces. Les actions mises en place dans le cadre du contrat sont financées par l'Etat et l'Union Européenne (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, ou FEADER).

Il existe deux types de contrats :

- Les contrats Natura 2000 forestiers (ex : maintien d'un îlot de sénescence, zone où les arbres sont laissés en libre évolution)
- Les contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, dits ni-ni (ex : restauration d'une pelouse sèche)

Depuis juin 2021, plusieurs actions ont été réalisées dans le cadre de contrats :

• **D'octobre 2021 à janvier 2022**, les travaux de restauration et d'entretien des pelouses calcaires se sont poursuivis sur les pitons de la Réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine : trois nouveaux éperons rocheux et leurs versants ont été débroussaillés, afin de restaurer les pelouses sèches emblématiques des coteaux qui étaient menacées par l'évolution naturelle du site vers un stade forestier. Les quatre autres pitons ayant précédemment fait l'objet de travaux de restauration ont également été entretenus, afin de couper tous les rejets de végétation et d'empêcher la recolonisation des pelouses par les arbustes. Afin de ne pas endommager les sols et respecter les périodes sensibles liées à la faune et à la flore de la Réserve, les travaux ont lieu durant l'hiver et sont réalisés à l'aide d'outils manuels (sécateurs, débroussailleuses, tronçonneuses). Pour les travaux de restauration, les rémanents sont évacués par hélicoptage, pour des raisons techniques et d'organisation.

• **Du 22 au 26 novembre 2021**, une partie des mares de l'ENS de la Butte du Hutrel (Saint-Martin-la-Garenne, 78) a été restaurée à l'initiative du Conseil Départemental des Yvelines, gestionnaire du site. En effet, l'envasement des mares et le développement important des plantes aquatiques comme les roseaux conduisaient à la fermeture progressive de ces milieux, menaçant les espèces qui en dépendent. Une partie des mares a ainsi été curée, une partie des végétaux aquatiques fauchés, puis les sédiments et produits de coupe ont été exportés. Les travaux, prévus en deux temps afin de laisser des zones refuges pour les espèces, se poursuivront à l'automne prochain.

Encourager les bonnes pratiques

La Charte Natura 2000 est un outil permettant à chaque usager du territoire de s'engager, sur la base du volontariat, dans la conservation du patrimoine naturel en adhérant aux objectifs de préservation du site et en favorisant les bonnes pratiques écologiques. Signée pour une durée de 5 ans, elle contient des engagements de gestion courante et durable, et renvoie à des comportements respectueux des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Depuis 2017, quatre chartes Natura 2000 ont été signées avec des usagers du territoire : deux avec des associations sportives (Cano'Epte et Vexin Trail), une avec un propriétaire privé et une avec une société agricole.

Vous êtes propriétaire, public ou privé, et vous souhaitez engager une démarche favorable à la biodiversité sur vos parcelles ?

Vous pouvez souscrire à un contrat ou à une charte Natura 2000 ! **N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.** Si vous êtes exploitant agricole, sachez qu'il est possible de mettre en œuvre des MAEC sur vos parcelles déclarées à la PAC !

Suivons les espèces du territoire...

Pour améliorer les connaissances sur les espèces et habitats naturels des sites Natura 2000, des inventaires et suivis sont réalisés régulièrement.

• **Les chauves-souris** (chiroptères) sont suivies par le Parc naturel régional du Vexin français depuis plus de 20 ans, hiver et été. Cet hiver, une quarantaine de sites ont été visités par l'animatrice Natura 2000, accompagnée de chiroptérologues aguerris et de bénévoles de l'association Azimut 230, spécialisée dans la protection des chauves-souris. Résultat : 1105 individus appartenant à 11 espèces différentes dénombrés, soit le plus gros effectif jamais enregistré ! Parmi les espèces observées, de nombreux Petits Rhinolophes, Grands Rhinolophes et Murins à oreilles échanquées, trois espèces d'intérêt communautaire. Par ailleurs, la grande carrière du domaine de Villarceaux, à Chaussy, dont la sécurisation a été réalisée dans le cadre de contrats Natura 2000, accueille toujours plus d'individus chaque année et représente aujourd'hui le plus important gîte d'hivernation d'Ile-de-France !

***Vous avez des chauves-souris chez vous ?
N'hésitez pas à nous contacter !***

• Dans le cadre de la révision du DOCOB de la Vallée de l'Epte, des **inventaires piscicoles** ont été réalisés par la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Eure. Résultat : 13 espèces différentes capturées, et notamment 6 inconnues sur l'Epte jusqu'alors. Concernant les espèces d'intérêt communautaire, le chabot est bien présent, mais en régression ; en revanche, aucune lamproie (marine ou de Planer) n'a été observée.

• Une autre espèce emblématique de la Vallée de l'Epte, l'**écrevisse à pattes blanches**, fait l'objet de suivis réguliers de la part de l'Office Français de la Biodiversité. En 2021, le secteur de Chaussy a été prospecté, et plus de 500 individus ont été comptabilisés, soit un chiffre très important à l'échelle de l'Ile-de-France !



Mare de la Butte du Hutrel (avant travaux)



Mare de la Butte du Hutrel (après travaux)



Murin à oreilles échanquées



Inventaires piscicoles réalisés par la FDPMA27 dans le cadre de la révision du DOCOB de la Vallée de l'Epte



Ecrevisse à pattes blanches



Les Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du « Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion »

Il s'agit de l'habitat composant le lit de la rivière Epte, recouvrant ainsi plus de 8 hectares du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ». Il se caractérise par la présence d'herbiers aquatiques se développant dans des rivières à eaux calmes ou faiblement courantes.

L'habitat a un rôle écologique indispensable : il participe à l'épuration des eaux, et peut abriter des végétaux menacés en Ile-de-France, comme la Renoncule en pinceau, et trois espèces d'intérêt communautaire : l'Agrion de Mercure, l'Ecrevisse à Pattes Blanches et la Lamproie de Planer. C'est ainsi un habitat indicateur de la bonne qualité des eaux.

La vallée de l'Epte constitue un des sites franciliens où cet habitat est le mieux représenté et le plus diversifié. Globalement, il est en effet menacé par l'artificialisation

des rivières qui entraîne une disparition progressive des méandres et bras secondaires, et l'envasement et l'érosion des berges, comme c'est le cas sur la partie aval de l'Epte.

Les mesures de gestion proposées par le Document d'Objectifs incluent ainsi des travaux de renaturation des rivières (restauration des méandres et bras morts, de la diversité physique des cours d'eau), des mesures destinées aux espèces piscicoles (effacement des obstacles à la migration, restauration des zones de frayères), et des mesures de restauration et entretien de la végétation aquatique et des ripisylves (végétations des berges).

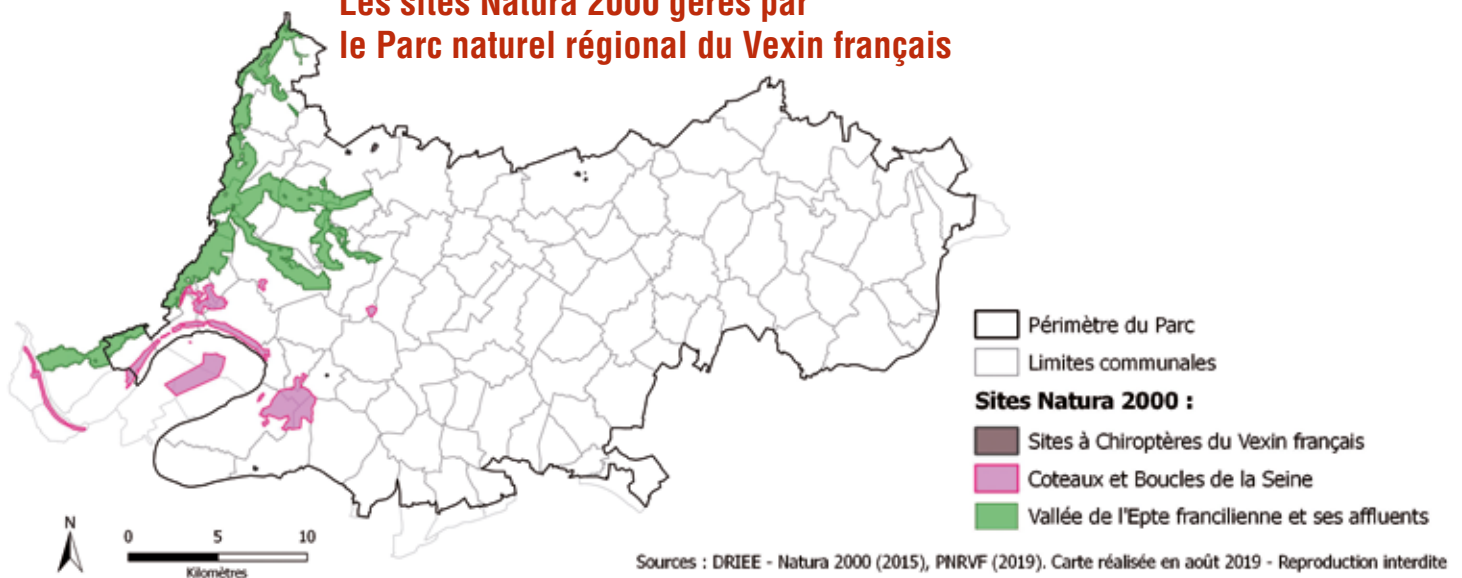


Rivière à renoncules



Renoncules à pinceau

Les sites Natura 2000 gérés par le Parc naturel régional du Vexin français



Les communes concernées par Natura 2000

Coteaux et boucles de la Seine : Amenucourt, Bennecourt, Chaussy, Chérence, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gommecourt, Haute-Isle, La Roche-Guyon, Maudétour-en-Vexin, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Notre-Dame-de-la-Mer, Saint-Martin-la-Garenne, Vétheuil, Vienne-en-Arthies

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents : Ambleville, Amenucourt, Bray-et-Lû, Buh, Chaussy, Genainville, Gommecourt, Hodent, Limetz-Villez, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Gervais

Sites à chiroptères du Vexin français : Chars, Follainville-Dennemont, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais

Contact

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 THÉMÉRICOURT
01 34 48 66 09 • mail : a.collignon@pnr-vexin-francais.fr

